

LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2023 à 20h00
Séance n° 2/2023

- **BATIMENTS**

- Acquisition extracteur d'air église
Délibération 2/2023-1 Acquisition extracteur d'air église- demande de subvention au Département

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT MARTIN D'ESTREAUX

Séance n° 2/2023 – n° 1

ACQUISITION EXTRACTEUR D'AIR EGLISE DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de votants : 15

Nombre de membres présents : 15

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi 24 février, Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Martin d'Estreaux, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Christine ARANEO, Maire

Date de la Convocation : 20/02/2023

Présents : ARANEO Christine, DEPLACE Chantal, JENESTE Alain, BAJARD Marie Noëlle, DUMAS Mickaël, DUFOUR Gilles, AUNOS Daniel, FRISOT Carole, MATICHARD Franck, BOURLIERE Claudine, AUGIER Romain, BACHELET Carole, CORRE Laurent, MARQUET François, GALEWICZ Anne

Secrétaire de Séance : AUNOS Daniel

Madame le Maire soumet aux élus la problématique rencontrée à l'église : les détecteurs de monoxyde de carbone se déclenchent lors des cérémonies. Après vérifications par un professionnel, le chauffage n'est pas défaillant. Toutefois, les vitraux ont été intégralement restaurés ce qui a réduit considérablement la circulation d'air à l'intérieur de l'église et ne permet plus l'évacuation du monoxyde de carbone.

Ainsi, l'entreprise Thermi Dépannage a établi un devis pour l'installation d'un extracteur d'air : 2 960 € HT

Mme le Maire propose aux élus de solliciter une aide financière au Département, sur l'enveloppe de solidarité, pour faciliter le financement de cet équipement :

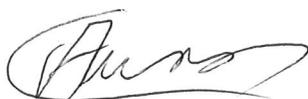
Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la proposition d'équipement de l'entreprise Thermi dépannage pour 2960 € HT
- **AUTORISE** Mme Le Maire à solliciter une aide financière de 50% au Département soit : 1 480 €
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous les documents s'y rapportant

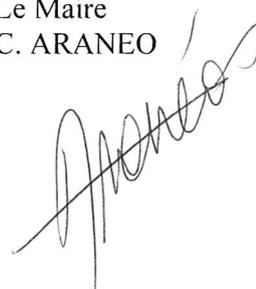
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme
A Saint Martin d'Estreaux, le 24 février 2023

Le secrétaire de séance
D. AUNOS



Le Maire
C. ARANEO



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202574-20230224-2-2023-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2023